



## **10430 - Inciter les commerçants à pratiquer le sponsor au profit de leurs commerces**

---

### **question**

Voici des Centres de mémorisation du Saint Coran qui adressent des correspondances à des commerçants pour obtenir leur soutien. Dans les correspondances, ils précisent qu'ils imprimeront la raison sociale de l'entreprise dans leurs documents destinés à la publicité. Est-ce permis ?

### **la réponse favorite**

Louange à Allah.

J'ai soumis la question à son éminence Cheikh Muhammad ibn Salih al-Outhaymine (puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) et il y a répondu en ces termes : « Il y a lieu d'appréhender que le donateur vise exclusivement une contrepartie d'ici-bas. Il vaut mieux exclure l'aspect publicitaire.